La riposte graduÃ©e de Nicolas Sarkozy dÃ©savouÃ©e.
Dossier
PostÃ© par : JerryG
PubliÃ©e le : 20/4/2008 13:33:14

Le Parlement europÃ©en a adoptÃ© [le 10 avril] une rÃ©solution qui engage les Ãtats membres - donc la France - Â« **Ã Ã©viter lâadoption de mesures allant Ã lâencontre des droits de lâhomme, des droits civiques et des principes de proportionnalitÃ©, dâefficacitÃ© et dâeffet dissuasif, telles que lâinterruption de lâaccÃ¨s Ã Internet** Â».

Ce vote dÃ©montre que le dispositif de riposte graduÃ©e que Nicolas Sarkozy souhaite voir adopter en France rapidement, pour quâil soit Ã©tendu au niveau europÃ©en pendant la prÃ©sidence franÃ§aise de lâUE, est considÃ©rÃ© comme contraire aux droits fondamentaux par une majoritÃ© de dÃ©putÃ©s europÃ©ens.

Ce vote est donc un signal fort en direction de la France. Il vient en soutien de la position du gouvernement suÃ©dois qui avait dÃ©jÃ rejetÃ© la riposte graduÃ©e. Le rapporteur **Guy Bono** qui a portÃ© cette rÃ©solution, soutenu par des dÃ©putÃ©s de tous horizons, a ainsi Ã©noncÃ© hier en sÃ©ance plÃ©niÃ¨re :
Â« ***Sur ce sujet, je mâoppose fermement Ã la position de certains Ãtats membres, dont les mesures rÃ©pressives sont des mesures dictÃ©es par des industries qui nâont pas Ã©tÃ© capables de changer leur modÃ¨le Ã©conomique face aux nÃ©cessitÃ©s imposÃ©es par la sociÃ©tÃ© de lâinformation.***

Â

La coupure dâun accÃ¨s Internet est une mesure disproportionnÃ©e au regard des objectifs. Câest une sanction aux effets puissants, qui pourrait avoir des rÃ©percussions graves dans une sociÃ©tÃ© oÃ¹ lâaccÃ¨s Ã lâInternet est un droit

impÃ©ratif pour lâ□□inclusion sociale. Â»

La Quadrature du Net, qui avait Ã©crit lundi une lettre de 3 pages aux dÃ©putÃ©s europÃ©ens se rÃ©jouit de ce vote. Elle remercie tous les Ã©lus qui ont votÃ© pour les amendements ayant conduit Ã ce rÃ©sultat. Elle remercie Ã©galement toutes les associations de dÃ©fense des libertÃ©s avec qui elle a oeuvrÃ© pour sensibiliser les Ã©lus europÃ©ens, sur place, par courriel et par tÃ©lÃ©phone.

Elle invite le Premier Ministre **FranÃ§ois Fillon** a prendre acte de ce vote et, par consÃ©quent, Ã ne pas dÃ©poser devant le Parlement franÃ§ais **le projet Olivennes**.

Comme lâ□□expliquait le rapport CÃ©dras du professeur de droit pÃ©nal **Jean CÃ©dras**, que le ministre **Renaud Donnedieu De Vabres** avait cherchÃ© Ã enterrer en son temps, Â« ***lâ□□idÃ©e dâ□□une rÃ©ponse graduÃ©e automatique, aussi sÃ©duisante quâ□□elle ait pu apparaÃ®tre [au gouvernement franÃ§ais et aux ayant-droits], doit donc Ãªtre abandonnÃ©e***. Â»

Michel Rocard enfonce le clou : Â«***Ces moyens de contrÃ´le touchent aux libertÃ©s fondamentales et atteignent la culpabilitÃ© collective. Ce qui nâ□□est pas acceptable dans cette affaire, câ□□est quâ□□on en arrive Ã une culpabilitÃ© collective*** .Â»

Pendant ce temps, Ã Paris, la ministre des industries culturelles met les points sur les "**i**" :

Â

La ministre de la Culture Christine Albanel a assurÃ© jeudi que le projet de loi en cours dâ□□Ã©laboration au sujet du piratage numÃ©rique nâ□□Ã©tait pas basÃ© sur la rÃ©pression et

quâ□□elle entendait "**lâ□□expliquer**" au Parlement europÃ©en pour mettre fin Ã une "incomprÃ©hension".

"***Le Parlement europÃ©en nâ□□a pas une bonne comprÃ©hension de ce que nous allons faire et nous allons le leur expliquer. Le systÃ¨me nâ□□est pas basÃ© sur la rÃ©pression", a dÃ©clarÃ© Mme Albanel lors dâ□□une visite au Printemps de Bourges, en estimant que la future loi permettrait de "faire respecter le droit des auteurs***". (...)

Lâ□□interruption de lâ□□abonnement Internet est la mesure-phare du projet de loi antipiratage en cours dâ□□Ã©laboration en France. Mme Albanel a rÃ©pÃ©tÃ© jeudi quâ□□elle souhaitait que le texte passe en premiÃ¨re lecture au Parlement avant lâ□□Ã©tÃ©.

A propos de La Quadrature du net : Pourquoi ce nom Â« **La quadrature du net ?** Â»

Nous pensons que les promoteurs de projets qui nous inquiÃ¨tent cherchent Ã rÃ©soudre un problÃ¨me comparable Ã la quadrature du cercle.

Ils nâ□□ont pas compris que nous avons changÃ© dâ□□Ã¨re, que certaines approches sont dÃ©passÃ©es, quâ□□il faut repenser collectivement notre faÃ§on dâ□□aborder le contrÃ´le de lâ□□information.

Selon nous, il est impossible de contrÃ´ler efficacement la circulation de lâ□□information Ã lâ□□Ã¨re du numÃ©rique par le droit et la technique, sans porter atteinte aux libertÃ©s publiques et freiner le dÃ©veloppement Ã©conomique et social. Câ□□est ce que nous appelons la quadrature du net.

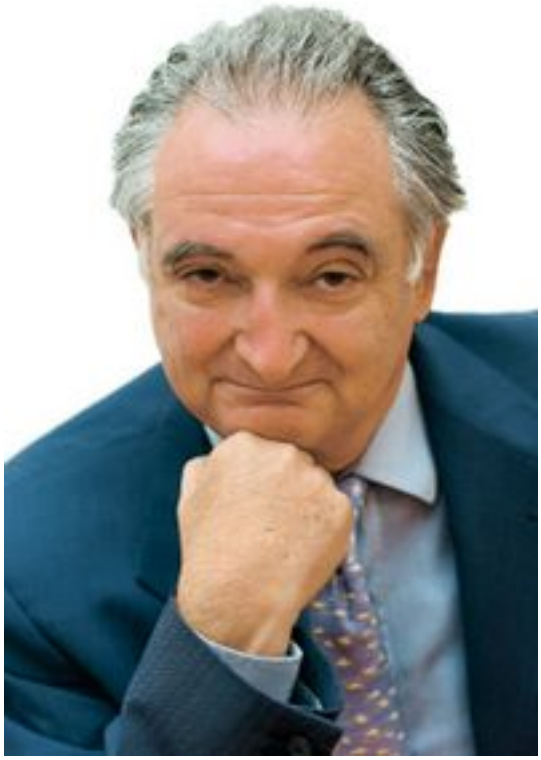

Â

Nous partageons ainsi lâ□□idÃ©e exprimÃ©e par **Jacques Attali** Ã propos du projet Olivennes, lorsquâ□□il a prÃ©sentÃ© le rapport de la commission sur la libÃ©ration de la croissance Ã lâ□□AssemblÃ©e : Â« ***on ne peut dÃ©velopper la croissance en installant la surveillance et le traÃ§age*** Â».

Pour mÃ©moire, dâ□□aprÃ¨s lâ□□encyclopÃ©die en ligne **WikipÃ©dia**, la quadrature du cercle est un problÃ¨me classique de mathÃ©matiques apparaissant en gÃ©omÃ©trie. Il fait partie des trois grands problÃ¨mes de lâ□□AntiquitÃ©, avec la trisection de lâ□□angle et la duplication du cube.

Dans le plus ancien texte mathÃ©matique retrouvÃ©, le papyrus Rhind (1650 av. J.-C.), le scribe AhmÃ¨s proposait dÃ©jÃ une solution approchÃ©e du problÃ¨me. Il faudra cependant attendre 1882 pour que le mathÃ©maticien allemand Ferdinand von Lindemann dÃ©montre la transcendance de Ï□, Ã©tablissant ainsi lâ□□impossibilitÃ© de rÃ©soudre ce problÃ¨me de la quadrature du cercle : il est impossible de construire, Ã lâ□□aide de la rÃ¨gle et du compas seulement, un carrÃ© dont la surface est rigoureusement Ã©gale Ã la surface dâ□□un disque donnÃ©.

La question aujourdâ□□hui est donc de savoir combien de siÃ¨cles il va falloir pour que le lÃ©gislateur revienne Ã la raison ?

Sommes nous dans le domaine du droit et des NTIC plus proche de -1650 avant JC ou de 1882 ?